

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20250507-2025_044_BC_10-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_044_BC_10
*Attribution d'une subvention à
l'association RENYON VIV ENSAMB
EK ZANIMO - COLLECTIF
RÉUNIONNAIS ASSISTANCE ET
DE PROTECTION DES ANIMAUX
(REVEZ-CRAPA) pour le projet de
stérilisation des animaux domestiques
de propriétaires- Edition 2025*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Bruno DOMEN

Nombre de votants : 15

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
29 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
12/05/2025

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Emmanuel SERAPHIN procuration à M. Olivier HOARAU - Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Philippe LUCAS procuration à M. Irchad OMARJEE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2025

AFFAIRE N°2025 044 BC 10 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION RENYON VIV ENSAMB EK ZANIMO - COLLECTIF RÉUNIONNAIS ASSISTANCE ET DE PROTECTION DES ANIMAUX (REVEZ-CRAPA) POUR LE PROJET DE STÉRILISATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES DE PROPRIÉTAIRES- EDITION 2025

Le Président de séance expose :

Contexte

L'association Renyon Viv Ensamb Ek Zanim - Collectif Réunionnais Assistance et de Protection des Animaux (REVEZ-CRAPA) souhaite renouveler le projet de stérilisation mené depuis 2022. L'objectif de ce projet est de sensibiliser et faire passer à l'acte de stérilisation et d'identification les publics propriétaires d'animaux domestiques (chats/chiens) qui ne fréquentent pas les cabinets vétérinaires par choix ou parce qu'ils en sont éloignés ou empêchés (pas de voiture, handicap, personnes âgées) et qui ont très peu de moyens financiers (publics non imposables).

A ce titre, les frais de stérilisation, d'identification mais aussi de médication de 1^{ère} nécessité (antibiotique, anti inflammatoire, vermifuge) sont pris en charge gratuitement.

L'originalité du projet réside dans la participation d'étudiants vétérinaires de plusieurs écoles (Alfort, Lyon , Toulouse, etc) encadrés par des vétérinaires locaux, dans le cadre d'un projet de vétérinaires solidaires.

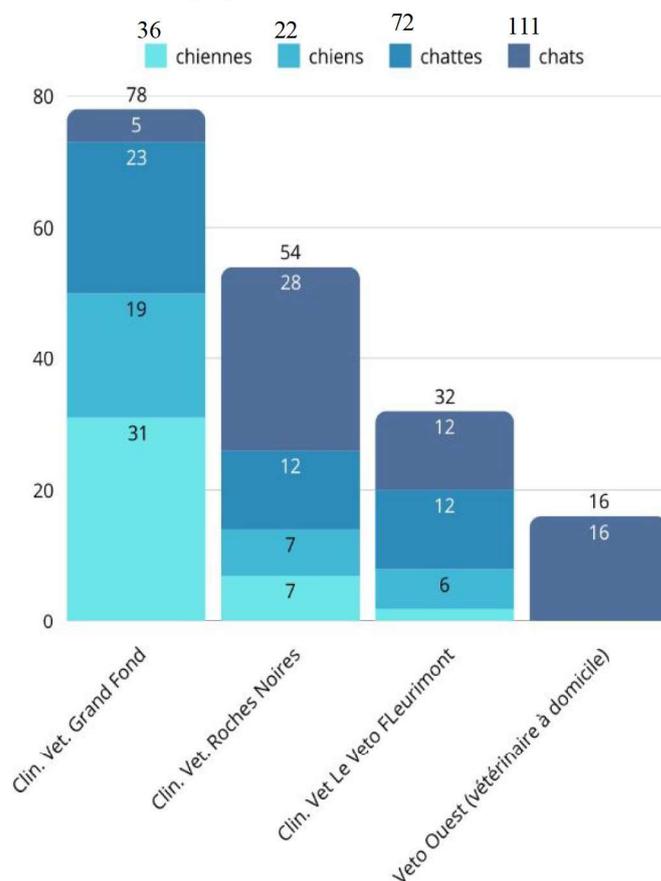
Bilan de l'opération 2024.

L'opération s'est déroulée sur les 3 premières semaines d'août 2024 avec le concours des cabinets vétérinaires libéraux volontaires pour tutorer les étudiants vétérinaires et disposer des conditions adaptées pour les actes de stérilisation : Grand Fond (Saint-Paul), Roches Noires (Saint-Paul), la clinique vétérinaire Le Vétô à Fleurimont. Vétô Ouest, vétérinaire à domicile a apporté également son concours.

Au final, **180 stérilisations** ont été réalisées (pour 69 bénéficiaires) soit 22% de moins que l'objectif initial (230 stérilisations). Cela est dû à un manque de financement et par conséquent à un budget amoindri (26k€ contre 29 k€ prévus).

Néanmoins, l'efficacité du projet s'est améliorée au regard de certains indicateurs :

- Amélioration du ratio espèce chien/chat (33/67 en moyenne en 2022/2023 contre 40/60 en 2024) en faveur des chiens associée à une augmentation globale du nombre de chiens et chiennes pris en charge (49 en 2022, 58 en 2023, 72 en

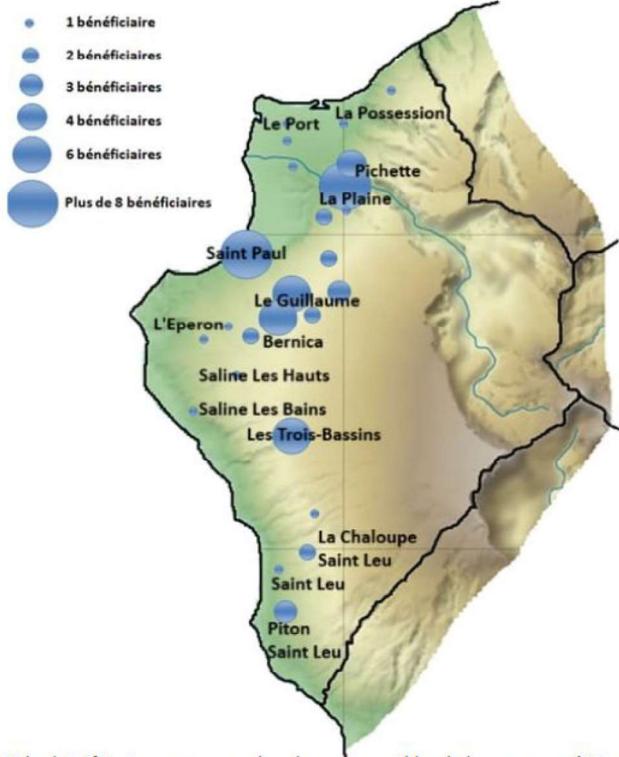


- 2024) qui en moyenne demandent des temps d'intervention plus longs et des anesthésies plus lourdes ;
- Amélioration du ratio chattes/chats en faveur des chattes (33/67 en moyenne en 2022/2023 contre 43,5/56,5 en 2024) alors que le temps de chirurgie d'une chatte se situe autour de 30 à 40min en moyenne contre 10 à 15min pour un chat ;
 - Augmentation globale de la prise en charge des chiens mâles et femelles (pour rappel, 49 en 2022, 58 en 2023, 72 en 2024) avec une augmentation légèrement plus marquée pour les mâles ;
 - Amélioration du ratio chiens/chiennes (37/63 en moyenne) en 2022/2023 contre 44/56) en faveur des chiens, démontrant que les mentalités évoluent quant à la perception de la stérilisation des chiens ;
 - Augmentation continue et progressive du nombre de femelles prises en charge (31 chiennes en 2022, 36 en 2023, 40 en 2024).

Pour rappel, les secteurs ciblés étaient les suivants :

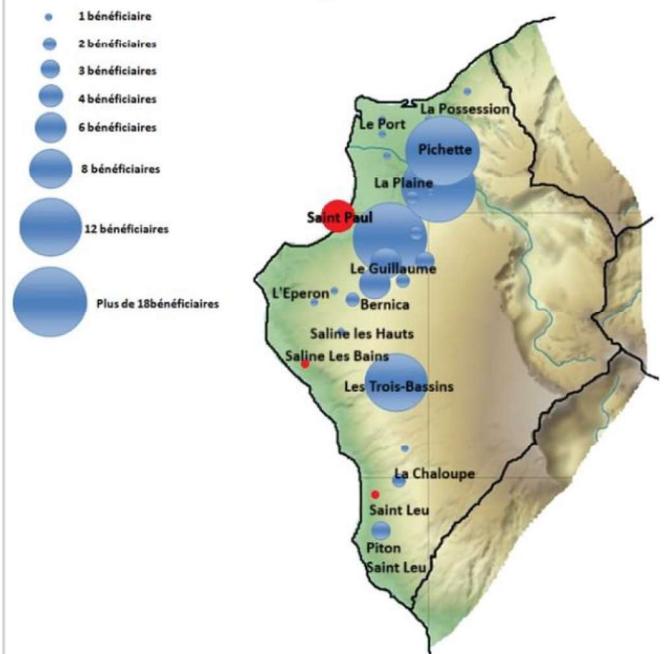
- La commune de Le Port ;
- Secteurs Pichette, Ravine à Malheur et Dos d'Ane pour La Possession ;
- Secteurs Grande Fontaine/Tour des Roches, Sans Souci, la Plaine, Saline, Guillaume/Petite France, Tan Rouge, Éperon pour Saint-Paul;
- Secteurs Chaloupe, Piton, Plate pour Saint Leu ;
- Hauts de Trois Bassins (Bois de Nèfles, Montvert, Grande Ravine, chemin tamarin, littoral) pour Trois-Bassins.

Carte de répartition des bénéficiaires de la campagne 2024



87% des bénéficiaires se trouvent dans les secteurs cibles de la campagne (60 sur 69)

Carte de distribution proportionnelle au nombre d'animaux pris en charge sur la campagne 2024



96% des animaux se trouvent dans les secteurs cibles de la campagne (172/180) contre 97% en 2023, un chiffre qui reste stable de 2023 à 2024 depuis une stratégie plus précise de recrutement et la mise en place du recrutement en porte à porte

Cette opération a été très bien relayée médiatiquement.

Demande de subvention pour l'édition 2025.

L'association REVEZ-CRAPA souhaite renouveler l'opération sur les mêmes modalités qu'en 2024 avec une campagne d'une durée de 13 à 14 jours et le concours de 6 étudiants vétérinaires avec l'encadrement de cabinets vétérinaires volontaires implantés sur le Territoire de l'Ouest.

Les secteurs d'intervention seront définis en fonction des besoins remontés par les communes et l'intercommunalité.

L'association vise un objectif de 180 animaux avec un plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

Financement Intercommunalité sollicité	14 000 €
Financement Vétérinaire Pour Tous :	10 000 €
Financement Société Nationale de Défenses des Animaux :	5 000 €
Total budget	29 000 €

Il est à noter que la contribution de la collectivité par animal (78€) reste en-dessous du coût d'une stérilisation dans le cadre des campagnes menées via le marché de prestation passé avec Vétérinaires pour Tous (moyenne de 116 €/ animal).

Le projet de convention de financement est joint en annexe.

Communes concernées par l'action :

La Possession	Le Port	Saint-Paul	Trois-Bassins	Saint-Leu
X	X	X	X	X

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 17/04/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Environnement du 11/04/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER l'attribution d'une subvention à hauteur de 14 000 € à l'association REVEZ-CRAPA pour la réalisation du projet de stérilisation des animaux domestiques de propriétaires du Territoire de l'Ouest en 2025;**
- **AUTORISER le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;**
- **DIRE que les crédits sont inscrits au budget de fonctionnement 2025 aux chapitre et article qui correspondent.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Olivier HOARAU
2ème Vice-Président